

DIPLOME DE CONSEILLER EN ECONOMIE SOCIALE FAMILIALE

Session 2006

Durée : 4 heures + 30 minutes pour lecture des documents
Coefficient : 2

Calculatrice interdite

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Le sujet comporte 9 pages, numérotées de 1/9 à 9/9 .

DIPLOME DE CONSEILLER EN ECONOMIE SOCIALE FAMILIALE		Session 2006
Epreuve écrite sur documents relatifs à la vie quotidienne et à ses activités, à l'action sociale et aux institutions		DICO
Coefficient : 2	Durée : 4 heures + 30 min. pour lecture des documents	Page : 1/9

Les gens du voyage sont itinérants par tradition. Beaucoup d'entre eux vivent dans des situations précaires avec des conséquences inévitables sur leurs conditions de vie.

En Europe, ils se sont trouvés dans une situation particulière car les normes de leur groupe n'étaient pas toujours en harmonie avec le système des normes et des valeurs de la population majoritaire et, encore aujourd'hui, il est difficile de trouver pour eux un compromis. Depuis toujours, les gens du voyage vivent dans des groupes clos, comportement renforcé par l'attitude de la population majoritaire des pays d'accueil. L'approche hostile des « gadgé »* a encouragé, dans une certaine mesure, la solidarité entre les groupes.

Ils ont également un rapport au temps et à l'espace tout à fait particulier. Ils vivent davantage le moment présent qu'ils ne se projettent dans l'avenir. La culture tzigane est fondée sur l'indépendance, sur la solidarité au sein de la famille et du groupe et sur le voyage.

*gadgé : qui ne font pas partie des gens du voyage.

- 1) En vous référant aux concepts de normes sociales, de culture, analyser les difficultés que peuvent rencontrer les gens du voyage.
- 2) Présenter les mesures qui, dans le cadre des politiques d'action sociale, répondent à ces difficultés.
- 3) L'association « Gens du voyage–Solidarité » a pour mission la défense et la promotion de l'identité et des droits des gens du voyage.

Elle intervient en particulier sur une aire d'accueil viabilisée comprenant 20 emplacements de 150 m² équipés de bornes de comptage individuel pour l'eau et l'électricité et qui peut accueillir une centaine de personnes. Le règlement autorise trois mois de stationnement maximum.

Dans ce cadre :

- 3.1) Présenter les domaines d'intervention et les activités possibles d'un Conseiller en Economie Sociale Familiale de cette association.
- 3.2) Développer, en la justifiant, une action auprès de ce public.

ANNEXES

Annexe 1 : *qui sont réellement les gens du voyage ?*

Le courrier des maires novembre 2002

Annexe 2 : *les gens du voyage – conditions de vie : une incidence sur la santé*

Extrait de « alimentation et précarité » n° 13 -2001

Annexe 3 : *l'accompagnement social, maillon fort des schémas départementaux*

A.S.H. 23/05/03

Annexe 4 : - *la réglementation applicable à l'accueil des gens du voyage*

La gazette 19/01/05

- *rendre l'accueil possible*

La gazette 16/05/05

BAREME sur 20 points :

Question 1 : 5 points

Question 2 : 3 points

Question 3 : 8 points

Expression écrite, orthographe, construction du devoir : 4 points